

quement dans le *Messenger* d'une nouvelle faveur obtenue par son entremise.

En janvier dernier, en revenant de promenade, je fis une chute tellement violente que je me brisai le bras droit. Malgré les soins continuels que me prodiguèrent les médecins, j'endurais d'atroces souffrances. J'espérais cependant recouvrer avec le temps l'usage de mon bras. Aussi grand fut mon découragement, lorsque les médecins m'avouèrent sincèrement que la guérison complète était impossible et que je resterais infirme.

Je me souvins alors de cette compatissante mère qui sait si bien nous consoler dans nos maux. Je lui promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si elle daignait me l'accorder. Sainte Anne a exaucé ma prière. Je la remercie publiquement de cette faveur insigne, et je prie les nombreux lecteurs du *Messenger* de s'unir à moi dans mon action de grâces.

P. D. Opr.

Mathuen, Mass. — Mme Joseph Bérubé, malade depuis deux ans, a été guérie après avoir promis de venir en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. Elle est venue le 24 septembre.

St-Anaclet. — Mme Giguère, malade depuis bien des années, remercie Sainte-Anne de sa guérison.

N. D. du Sacré-Coeur. — Guérison obtenue après avoir promis de faire un pèlerinage à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Dme M. P.

Octavie Dionne, épouse de Bernard Plourde, guérie, il y a trois ans, d'un mal de jambe par l'intercession de sainte Anne.

RECOMMANDATIONS.

Malades 34; grâces spéciales 62; actions de grâces 117; maux d'yeux 25; vocations 13; intentions spéciales 29; voyageurs 42; ivrognes 15.

Bienfaiteurs du sanctuaire.

Bienfaits accordés à la préfecture apostolique de la Côte Nord.
Tous les abonnés au "*Messenger*."

Permis d'imprimer :

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIZOUSKI.